

AVIS D'ECHEANCE

Période du **01/06/2022** au **30/06/2022**

Votre référence locataire

à rappeler à chacun de vos contacts avec 3F

596305

Votre contrat

N° Contrat: 451967
N° Facture : 57209196

Votre contrat de location comprend
1 Appartements, 1 Parkings

Adresse de location principale : S107L-1031
Logt : 1031
9 PL ARTHUR RIMBAUD
94450 LIMEIL BREVANNES

Information

MAIL A57G4 A5742 2206946 S107L
MILLE M COELHO MELODY & ROMANA KENNY
Logt : 1031
9 PL ARTHUR RIMBAUD
94450 LIMEIL BREVANNES

Votre solde au 22/06/2022⁽¹⁾ est de :

0,00 €

Détail de Facturation de la période

Libellés	Débit	Crédit
Loyer logement S107L-1031	446,37	
Loyer parking S107P-0014	42,16	
APL		65,00
Provision charges générales	85,67	
Provision chauffage collectif	61,99	
Consommation eau froide (8m³)	37,60	
Consommation eau chaude (4m³)	38,56	
Contrat confort	6,69	

TOTAL facturation de la période

654,04 €

Votre Solde au 22/06/2022

0,00 €

Facture du 01/06/2022 au 30/06/2022

654,04 €

MONTANT PRELEVE LE 07/07/2022 :

654,04 €



COMMENT REGLER ?

ADRESSEZ VOTRE CHEQUE
A L'ADRESSE POSTALE CI-DESSOUS

3F^{AL}

Groupe ActionLogement

IMMOBILIERE 3F
BANCTEC - Centre de traitement
TSA 24271
77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2



TRER500059630557209196006540400

IMMOBILIERE 3F
BANCTEC - Centre de traitement
TSA 24271

77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

RUM: ++IC00596305A00341907

ICS: FR34ZZZ410969

MLLE M COELHO MELODY & ROMANA KENNY
596305

654,04 €

Ne joignez aucun autre document à votre règlement

POUR SIMPLIFIER VOS
REGLEMENTS, OPTEZ POUR
LE PRELEVEMENT
(VOIR AU VERSO)

410969000093 93005963055720919630062022654800

65404



NOUS CONTACTER

- En ligne : www.groupe3f.fr (mon compte locataire)
- Par téléphone : Service Clientèle 3F : 01 55 26 11 90
(lundi au vendredi de 9h00 à 18h00)
- Par courrier à votre agence : voir adresse au recto

URGENCE WEEK-END :
01 47 88 04 34

Vos 10 dernières opérations

Dates	Libellés	Débit	Crédit
31/01/2022	Facture 01/01/2022-31/01/2022	646,55	0,00
07/02/2022	Prel. auto du 07/02/2022	0,00	646,55
28/02/2022	Facture 01/02/2022-28/02/2022	662,79	0,00
07/03/2022	Prel. auto du 07/03/2022	0,00	662,79
31/03/2022	Facture 01/03/2022-31/03/2022	658,04	0,00
07/04/2022	Prel. auto du 07/04/2022	0,00	658,04
30/04/2022	Facture 01/04/2022-30/04/2022	639,00	0,00
07/05/2022	Prel. auto du 07/05/2022	0,00	639,00
31/05/2022	Facture 01/05/2022-31/05/2022	654,04	0,00
07/06/2022	Prel. auto du 07/06/2022	0,00	654,04

Votre solde au 07/06/2022 est de :

0,00 €



MON COMPTE LOCATAIRE

➤ Pour vous connecter :

- > rendez-vous sur le site www.groupe3f.fr (mon compte locataire) ou télécharger l'application Espace Locataire 3F
- > **1ère connexion** ? L'inscription est simple et rapide : Dans la rubrique Mon Compte Locataire, cliquez sur « activer mon compte » et suivez les étapes

➤ Vous pouvez à tout moment :

- > consulter le **solde** de votre compte
- > modifier vos informations personnelles
- > **Payer** votre loyer par carte bleue
- > télécharger un **relevé de compte**, un **avis d'échéance**
- > transmettre et suivre vos demandes techniques et administratives
- > Tout connaître sur l'**entretien de votre logement**



PAYER MON LOYER

- > **Prélèvement automatique** : solution pratique, il garantit de payer sans retard, sans démarche, sans courrier et en toute sécurité. **Demandez nous le formulaire** pour mettre en place le prélèvement automatique.

- > **Carte bancaire** depuis [Mon Compte Locataire](#)

- > **Chèque** : adressez votre chèque accompagné du talon au recto à l'adresse **BANCTEC - Centre de traitement TSA 24271 77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2**

> En cas de difficulté, le premier réflexe est de nous contacter

- > Le non paiement du loyer vous expose à des poursuites graves, elles peuvent aller jusqu'à la résiliation du bail.

RESPECT DU PERSONNEL

Notre personnel, gardien, employé d'immeuble, administratif en agence ou chargé de relation clientèle au téléphone **est à votre écoute pour vous apporter le meilleur service**.

Nous vous demandons de les respecter en toutes circonstances.

Conformément aux dispositions de votre bail, toute attitude inappropriée envers notre personnel ou envers nos prestataires extérieurs fera l'objet d'un rappel immédiat au règlement et entraînera des poursuites judiciaires ou pénales pouvant aller jusqu'à la résiliation du bail.